***S 22 Information aux salariés, des élus CGT au CSE***

**Contre l’attaque de nos droits, seule la mobilisation fera reculer la direction !**

**Compteur modulation !**

****Le compteur de modulation, instauré par le Nouveau Contrat social en 2014 et aggravé par le NEC depuis 2016, accroît la flexibilité imposée aux salariés et réduit leurs rémunérations. Avec la multitude d’annulations de séances de travail, de ces dernières semaines, la direction nous fait payer le manque de pièces qui résulte de sa politique de flux tendu. Voici ce qui va se passer si votre compteur est en dessous de la borne H- :

**Mon compteur arrive au mini à -84 heures et je continue à chômer :**

* **Le compteur reste à -84 heures**
* **Les H- hors compteur sont indemnisées en Activité partielle (AP) à 70% du brut.**

**Par exemple :** Jean Peuplus travaille de nuit en chaîne, il touche 12€ de l’heure. Son compteur est à -84 heures et une nouvelle séance de travail est annulée.

**Il perdra donc :**

Salaire journalier : 12 € x 8 et majoration de 18% soit 113,28€,

Avec les H- de 84 heures : (12x8) - 70% = 67,20 avec la majoration de nuit 85,40€,

**Soit une perte de 27,88 € par journée non travaillée**, à laquelle se rajoute les diverses primes de poste ainsi que la prime de transport et de panier.

**La CGT revendique la suppression des compteurs H+/H-, le rétablissement du paiement des heures supplémentaires dès la première heure, le paiement à 100% par STELLANTIS des jours non travaillés**

**quel que soit le contrat de travail (CDI, Intérimaires, etc.) y compris pour les salariés des sous-traitants.**

**Vol des congés !**

Ce jeudi 20 mai 2021, les députés et les sénateurs ont voté un accord permettant aux patrons de nous voler jusqu’à 8 jours de congés payés à leur guise. Bien-sûr il faudra soit un accord de branche soit un accord d’entreprise.

Ne nous faisons pas trop de soucis : quand la direction de Stellantis présentera son mauvais accord permettant de piquer nos jours de congés, certains auront déjà les stylos prêts à l’emploi.

**Pour la CGT, les congés nous appartiennent et rien ne justifie que des patrons comme Stellantis puissent en disposer. Et puis, voter une loi, signer des accords rétrogrades, est une chose, pouvoir les appliquer en est une autre…**

**11 juin 1968 !**

**Vendredi 11 juin à 16h30, au square DAGNEAU (en face de l’ARS)** notre syndicat rendra hommage aux victimes des violences policières, qui ont coûtées la vie à deux travailleurs, Pierre Beylot et Henry Blanchet mais aussi des centaines de blessés avec des mutilations à vie.

La CGT PSA du site de Sochaux, commémore chaque année ce moment de l’histoire, pour condamner la violence de classe de l’état au service des patrons, ne pas oublier et **rendre hommage à ceux qui ont permis, grâce à l’action collective l’amélioration de nos droits (droit syndical, mensualisation, augmentations de salaires, congés pour évènements familiaux etc..)**

**La CGT vous donne donc rendez-vous vendredi 11 juin 2021 à 16H30 pour nous souvenir et commémorer cette journée sanglante et protester contre les violences d’aujourd’hui.**

**Quelques infos des usines Stellantis**

**La direction du groupe Stellantis gère la pénurie des semi-conducteurs avec des productions qu’elle juge prioritaires, celles qui lui rapportent le plus, et des productions non prioritaires. Ce qui se traduit par des rythmes de travail intensifiés, des H+, des samedis et jours fériés travaillés, pour les uns, et, par des jours en H-, des renvois de salariés intérimaires à pôle emploi, pour les autres.**

**Poissy**

Avec la fabrication de l’Opel Moka le site de Poissy devient site prioritaire et le travail du samedi, des jours fériés et les allongements d’horaires deviennent la règle. L’usine compte environ 500 intérimaires sur le site 70 travailleurs Stellantis italiens. **L’avalanche des allongements d’horaires a provoqué des réactions, notamment celle d’une vingtaine de salariés qui, à l’appel de la CGT ont débrayé une demi-heure en fin de poste. La direction de Stellantis de Poissy a dû faire marche arrière toute, face à la désapprobation des salariés contre le travail du 13 mai, jour férié qu’elle a tenté d’imposer.**

**Rennes**

Ces dernières semaines, après avoir fait travailler tous les jours fériés, les samedis, la direction a décidé que la production de l’usine n’est plus prioritaire. Les salariés font maintenant tous les ponts (et ça plaît beaucoup !). Il n’y a plus qu’une centaine d’intérimaires parce qu’entre les jours travaillés et ceux non travaillés (chômage), la direction en a profité pour en renvoyer et les faire remplacer sur les chaînes de fabrication par des techniciens.

**Pôle tertiaire**

Ça fait 14 mois que les salariés sont presque à 100% en télétravail en avril et en mai, le site est fermé tous les vendredis : il n’y a personne sur place. Avec le télétravail les salariés se retrouvent très isolés et en termes de travail et de relations sociales ça devient très compliqué. Dans le cadre du DAEC, la direction a suscité une forte réprobation en adressant aux salariés un mail personnalisé avec la somme à laquelle ils peuvent prétendre pour les inciter à quitter l’entreprise.

**Vesoul**

Le site connaît un sous-effectif permanent et des arrivées de salariés en prêt de Mulhouse et de Sochaux. Il y a beaucoup de H+. La période de juin à novembre 2021 s’ouvre sur de profondes restructurions avec notamment la création d’un magasin unique papillon.

**Le 22 juin 2021, c’est tous ensemble !**

**La Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT, la CGT du groupe Stellantis mais aussi du groupe Renault, des sous-traitants et équipementiers, des entreprises extérieures et de toute la filière automobile** sont attaqués de toutes parts par les constructeurs et autres patrons de l’automobile mais aussi par le gouvernement. Tous s’attaquent à nos emplois, nos salaires, aux contrats de travail temporaires, nos congés, à nos conditions de travail, etc…

**Suite aux succès des rassemblements du 6 mai dernier à Stellantis DOUVRIN et à Renault le MANS**, **la Fédération CGT de la Métallurgie appelle l’ensemble des salariés de toute la filière automobile à une journée de grève avec rassemblements pour la défense de nos emplois et de nos salaires, dans quatre régions du pays :**

**A SOCHAUX pour la Région grand Est, à DOUAI pour la Région Nord Pas de Calais, à FLINS pour la Région île de France et en région RHÔNES ALPES.** Cette journée est une étape nécessaire des luttes collectives qu’il faudra mener tous ensemble pour imposer que l’ensemble des salariés gardent ce qui est vital pour eux : leur salaire et leur emploi.

**Le 22 juin 2021 est une occasion à saisir pour protester collectivement contre le surtravail des uns, le chômage pour d’autres, la précarité, les incertitudes du lendemain, les licenciements, les attaques contre nos salaires et nos congés !**

*(Pour cette journée de grève avec rassemblement à Sochaux pour la région Grand Est, nous sommes en train de mettre en place les modalités pratiques et nous vous les communiquerons au plus vite.)*